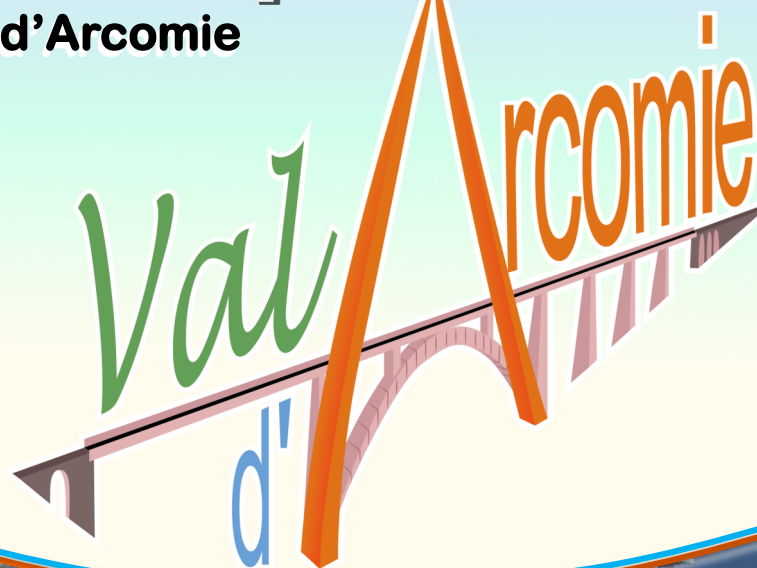


Bulletin Municipal

Commune de Val d'Arcomie

Janvier 2023

Numéro 14



Dossier Eau : Retour sur les pénuries

Recensement 2023

Rencontre avec nos Sénateurs

Point sur les travaux en cours

Focus sur... une entreprise val d'arcomienne

Sommaire

Mot du Maire	p2
Dossier Eau	p4
Vie de la municipalité	p6
Culture—Évènements	p9
Travaux	p10
Chantiers Participatifs	p12
Ecoles / Colis de Noël	p13
Retour sur...	p14
Brèves - Vie pratique	p16
Environnement	p17
Etat Civil 2022	p17
Focus sur...	P18
Contacter la mairie	p19
Agenda Manifestations	p20

Imprimé
par la mairie
Site internet :
valdarcomie.fr





Chers val d'arcomiennes et val d'arcomiens,

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons pour ce temps de communication. Nous arrivons à la moitié du mandat que vous avez confié à mon équipe et moi-même. C'est l'occasion de faire un point sur ce qui a été réalisé, sur ce qui est en cours et sur ce qui est planifié.

Nous avons pris l'engagement du maintien du service public. C'est certainement celui-ci qui nous mobilise le plus. La gestion de l'eau, en période de sécheresse comme cet été et cet automne, nous a amené à mettre en place des solutions d'urgence efficaces. Nous investissons régulièrement pour garantir la distribution d'une eau conforme.

Au sujet de l'éducation et des enfants, nos deux écoles, accueillant au total 90 enfants, ont fait l'objet d'investissements importants : mise au normes de l'école de Loubarette, acquisition de tableaux interactifs pour chaque classe modernisant ainsi les outils pédagogiques. De plus, un nouveau local pour l'accueil des jeunes avant et après le temps scolaire est en construction à Loubarette. La salle des fêtes utilisée jusqu'à présent n'est pas adaptée pour cet usage. Nous avons réalisé des terrains multisports à proximité de nos écoles et de nos campings. Nous restons aux côtés des Associations des Parents d'élèves, pour participer au financement des voyages scolaires des enfants et des "cantines".

L'accueil dans les annexes de la mairie à Saint-Just, Saint-Marc et Faverolles est maintenu. L'annexe de mairie de Saint Just va faire l'objet de travaux d'aménagement afin de rendre plus fonctionnelle la nouvelle agence postale qui complète l'offre de la poste sur la commune (Agence postale à Faverolles et Saint-just, point poste au Drop à Loubarette). Ce sera l'occasion également d'installer notre bibliothèque dans de bonnes conditions de luminosité et d'accessibilité. Celle-ci devrait être opérationnelle pour l'été 2023. La réflexion sur l'aménagement du rez de chaussée de l'annexe à la mairie à Saint-Just est à venir.

La transition écologie et énergétique est importante pour nous et pour les générations futures. C'est pourquoi nous avons engagé un programme pluriannuel de renouvellement des menuiseries du patrimoine communal. Une première tranche a été engagée en 2022, une seconde est prévue en 2023. Une étude sur le passage au 100% Led de notre éclairage public est en cours. L'année 2022 a été le début de la modernisation du parc des radiateurs de nos logements communaux. Toutes ces démarches sont importantes, elles concourent à faire des économies sur le long terme. A titre d'information, le budget 2023 que nous allons élaborer devra prendre en compte les surcoûts liés aux énergies et à l'approvisionnement en eau. A titre d'exemple le prix d'achat de l'électricité pour la commune augmentera de 48 % pour l'année 2023 après une augmentation déjà importante en 2022.

Nous sommes impliqués dans les associations de la commune et présents à leurs côtés pour les accompagner dans leurs projets et c'est avec plaisir et intérêt que nous participons aux assemblées générales auxquelles nous sommes invités.

Je suis content, comme les membres de l'équipe municipale, de pouvoir à nouveau ren-

contrer nos aînés et de leur offrir leur panier de bonne année.

L'attractivité touristique de notre commune est un élément important pour le développement économique de nos commerces. La qualité de l'accueil est liée à celle de nos équipements. C'est pourquoi nous avons réalisé la mise en conformité pour l'accessibilité des sanitaires du camping de Saint Just. Ces travaux vont se poursuivre avec la rénovation complète du bloc sanitaire qui date des années 80 et par une modernisation des bornes électriques campeurs.

Afin d'accueillir de nouveaux habitants, nous développons l'offre en matière de terrains constructibles à prix modéré notamment avec l'achat d'un terrain jouxtant l'actuel lotissement de Loubaresse, représentant six lots à venir. Ces offres sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune. De même, depuis des années, nous avons développé une offre permettant l'accès au haut débit à travers le développement du Wifimax. La région a pris le relais et nous l'avons accompagné de manière active. A ce jour, une majorité du territoire communal est couvert par la fibre et d'ici les prochaines années, ce sera toute la commune. C'est aussi innover et faire connaître notre commune que d'inviter un grand média : nous avons réussi à accueillir l'émission de France-Inter "le jeu des 1000 euros", occasion rare d'avoir une communication en direction de 1, 3 millions d'auditeurs et de toucher potentiellement de futur val d'arcomiens.

Ces quelques actions réalisées, en cours ou à venir ne sont pas exhaustives. En parcourant le journal communal, vous aurez une information plus détaillée présentée par les élus qui en ont la charge, celle-ci est complétée encore plus largement sur le site internet de la commune.

Je tiens à remercier nos agents municipaux qui mènent à bien leurs missions quotidiennes dans nos mairies et annexes, écoles, garderies, cantines, campings et locations, sur nos routes et dans nos bâtiments. Merci à eux.

Nous restons mobilisés pour faire avancer les projets structurants de la commune. Nous sommes à votre écoute et je reste à votre disposition.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2023, prenez soin de vous et de vos proches. Bonne lecture.

Romuald Rivière





Pénuries 2022 et mesures 2023



Ruisseau Arcomie cet été

L'année 2022 aura été marquée par une sécheresse sévère sur l'ensemble du Département et au-delà sur une bonne partie du territoire français. La commune n'a pas été épargnée et il paraît nécessaire de faire le point sur les conséquences de cet épisode et sur le sujet de l'eau en général.

Dès le mois de juin, la commune a été concernée par un arrêté préfectoral plaçant celle-ci en alerte, puis en alerte renforcée dès le 18 juillet. C'est à ce moment que nos ressources ont commencé à faiblir jusqu'à devenir insuffisantes en posant à la fois des problèmes de quantité mais aussi de débit. Sur cette semaine, la production mesurée était de seulement 94 m³ pour un besoin de consommation de 90 m³ ! La période critique s'est concentrée du 22 juillet au 12 août. Le réservoir de La Fage qui constitue la tête d'une

partie du réseau (Saint Just, Saint Marc et Loubarresse) a été alimenté au travers de 8 livraisons par camion pour un total de 105 m³. L'eau a été achetée à Saint-Flour Communauté (sur son forage de Coltines) et a été acheminé par 2 transporteurs locaux.

La prise d'eau sur l'Arcomie a également été interrompue début août et la commune a commencé à puiser dans les réserves des bassins de Saint Just. L'eau des bassins a ainsi été distribuée du 04 au 20 août.

Compte tenu de la profondeur de la nappe (et de ce fait de la qualité de l'eau remontée), le forage de Faveroles a lui aussi été interrompu du 07 au 14 août, soit le temps de laisser la nappe phréatique se reconstituer. De l'approvisionnement par camion s'est ainsi substitué pour un total de 414 m³.

Afin de limiter les coûts, la mise en place d'une surveillance s'est organisée entre élus et techniciens de VEOLIA pour optimiser les approvisionnements. En clair, chaque jour la hauteur d'eau dans les réservoirs était mesurée pour connaître les besoins en livraison à prévoir. De la même façon un suivi quotidien du forage à l'arrêt a été fait pour suivre l'évolution de la nappe.

Les arrêtés préfectoraux se sont succédés en gravissant chaque fois un pallier encore plus défavorable et restrictif. La commune a choisi d'associer les habitants et de les informer de la situation, c'est ainsi que de nombreuses publications Facebook et messages sur le site de Val d'Arcomie ont été mis en ligne ainsi qu'une distribution de flyers et affiches début août pour continuer à sensibiliser. Grace à ce-

la et au civisme du plus grand nombre, la crise a pu être conjurée. Mais malgré tout, à noter l'incivisme de quelques-uns qui ont procédé manifestement à du « vol d'eau » en puisant soit sur les poteaux incendie, soit sur les robinets publics des cimetières qu'il a fallu fermer en urgence. A noter que régulièrement une surveillance de nuit s'est faite sur les poteaux



Approvisionnement par camion à La Fage

incendie.

En parallèle et afin de soulager le réseau mais aussi d'apporter une solution économique aux agriculteurs, la commune a pris contact avec EDF (en charge des retenues sur la Truyère) pour pouvoir prélever de l'eau à Garabit à destination des animaux. La réponse positive a été tardive mais a permis de pomper quasiment 120 m³ au barrage.



Prélèvement d'eau au lac pour les agriculteurs

Des efforts ont également été portés encore plus que d'habitude sur la recherche d'éventuelles fuites.

Aujourd'hui le débit des sources n'est que partiellement rétabli. Le niveau de ce mois de décembre correspond peu ou prou au niveau d'une fin juillet. Quelques jours avant Noël, la commune a dû procéder une nouvelle fois à du transport d'eau vers le réservoir de la Fage (5 camions pour 112m³). L'absence de précipitations et la rentrée à l'étable de la quasi-totalité des troupeaux a mis en défaut les capacités d'approvisionnement. Les quelques millimètres de pluie tombées et le citernage ont permis de franchir le cap.

La crise a été assurée et les contrôles sur la qualité de l'eau, menés pour les services de l'État n'ont pas soulevé de remarque particulière. Certes l'eau distribuée avait un « goût » que nous ne savons pas aujourd'hui régler (du fait d'un investissement conséquent à engager!) mais elle est toujours restée « potable » et de qualité sanitaire satisfaisante.

Il est donc temps de se projeter et d'anticiper sur ce qui risque de devenir une situation normale dans le

futur. La commune travaille d'ores et déjà sur les sujets suivant :

- Préservation des ressources : lancement de l'expropriation pour devenir propriétaire du dernier captage nécessaire pour augmenter le volume disponible sur les sources situées sur la Commune des Monts-Verts (Lozère).
- Préservation de la qualité : nouvelle étape de réflexion du « schéma directeur eau potable » pour définir les priorités en termes de choix techniques et aller chercher des subventions indispensables pour nous accompagner sur la réhabilitation des unités de traitement (usine de Saint Just, équipement des réservoirs).
- Mobilisation de ressources complémentaires : prospectives en cours pour faire de l'interconnexion entre nos réseaux et/ou d'autres collectivités, récupération des trop-pleins, des captages abandonnés...

Les dépenses engagées pour gérer cette crise sont assurées en totale autonomie, sans aucune aide des financeurs. C'est globalement 12 000 € de dépenses non prévues qui ont dû être prises en charge. L'équilibre du budget de l'eau a été mis à mal.

Pour tendre vers cet équilibre budgétaire, la commune a par délibération décidé en décembre dernier d'augmenter les tarifs de l'eau de 3 %, évoluant ainsi selon les tranches de consommation : 0 à 100m³ = 0,80 €/m³, 101 à 500m³ = 0,75 €/m³, au-delà de 500m³ = 0,60 €/m³. Le prix de l'abonnement n'est pas modifié et reste à 69 € HT. En revanche, pour des raisons réglementaires, la commune doit fixer un abonnement pour les habitations raccordées à un réseau d'assainissement collectif. Celui-ci est fixé à 30 € HT annuellement.

Conscient des enjeux, les élus s'engagent sur la thématique de l'eau pour être en capacité d'apporter des solutions aux difficultés de demain. Il est malgré tout nécessaire de rappeler plus que jamais les usages modérés qui doivent en être faits.

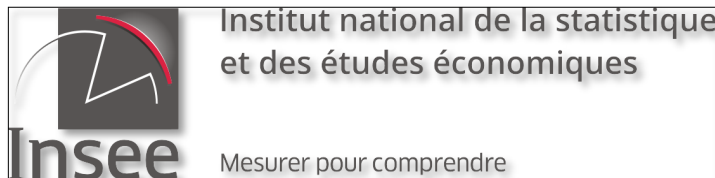


Recensement 2023

Val d'Arcomie est concerné par le recensement de la population en ce début d'année 2023, vous avez certainement reçu une communication dans votre boîte aux lettres ou une visite à ce sujet. Trois agents recenseurs se partageront la commune, ce sont également trois agents municipaux : Sonia Julhes (travaille au point poste de Faverolles et à l'école) pour Loubaresse, Mélanie Pottier (école de Faverolles également) pour Faverolles, Laura Rocher (travaille au service tourisme pour les locations des gîtes de Saint Just) sur le secteur de Saint Just et Saint Marc.

Le recensement doit être terminé le 18 février. Vous pouvez,

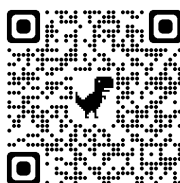
- soit vous recenser vous-même en ligne sur le site internet <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information, et laissez-vous guider (QR Code)
- soit répondre sur le questionnaire papier et le transmettre dans l'une des mairies annexes



- soit convenir d'un rendez vous avec l'agent recenseur pour qu'elle vous aide à répondre au questionnaire

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Il a lieu tous les cinq ans.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés car le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il classe la commune dans les différentes strates de collectivités et permet le calcul des dotations perçues de l'état et des modes de scrutin. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Les résultats du recensement sont disponibles sur le site [insee.fr](https://www.insee.fr).



Tarif de l'électricité / Eclairages de Noël



Comme vous le savez certainement, les tarifs de l'électricité s'envolent en France comme partout en Europe. En

tant que particulier, vous êtes pour l'instant protégés par le « bouclier tarifaire » mis en place par le gouvernement. Il consiste à limiter l'augmentation du prix du kilowatt à 4% en 2022, puis à 15% en 2023. Quelques petites entreprises peuvent bénéficier de ce bouclier fiscal, mais la commune ne rentre pas dans le cadre de son application.

Au niveau communal, c'est le Syndicat Départe-

mental d'Energies du Cantal (SDE15) qui regroupe les communes du département pour intervenir en qualité d'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Electricité. A ce titre, le SDE15 s'occupe, entre autre, de la négociation et de la gestion du contrat de concession conclu avec ENEDIS et EDF pour permettre aux communes d'avoir un prix de gros (en englobant 11 départements pour 42600 compteurs). Ainsi, malgré l'efficacité de ce dispositif de négociation, la municipalité subit une hausse des tarifs de l'électricité de 48 % cette année après une hausse importante l'année précédente.

C'est pour cette raison, mais aussi pour suivre les directives de sobriété énergétique, que la commune a décidé de réduire la consommation d'électricité des éclairages de Noël. Les luminaires sont tous passés à une technologie LED, leur nombre a été restreint et la période d'allumage a été réduite.

Rencontre avec nos deux sénateurs

Nos deux sénateurs cantaliens Bernard Delcros et Stéphane Sautarel ont répondu à l'invitation du Maire en venant rencontrer les élus de la municipalité



le vendredi 9 décembre à la salle de Saint Marc.

Les Sénateurs ont d'abord exposé les sujets d'actualité issus des travaux du Sénat notamment dans le

naturelles), maintien du produit de la taxe d'aménagement pour les communes, mesures tarifaires pour l'augmentation du coût de l'énergie, progression de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR)...

Les projets de la commune qui font l'objet d'une demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ont ensuite été présentés à nos parlementaires : sécurisation de réservoirs d'eau, réfection de menuiserie dans divers bâtiments communaux, travaux de voirie communale, rénovation des sanitaires du camping de Saint-Just, mise en conformité de l'école de Loubaresse

(2^{de} phase).

La réunion s'est ensuite terminée par une discussion ouverte autour d'une petite collation et du verre de l'amitié. La municipalité remercie Bernard Delcros et Stéphane Sautarel pour leur disponibilité, leur écoute et leur bienveillance à l'égard de notre commune.



cadre du Projet de Loi de Finance (PLF) : Adaptation en cours des dispositifs ZAN (démarche Zéro Artificialisation Nette pour ne pas artificialiser les zones



Adressage

La procédure de l'adressage suit son cours. Les services du prestataire La Poste ont pris un peu de retard suite à un bug informatique ayant fait disparaître quelques saisies. Il reste à faire valider les derniers ajustements. Le conseil municipal, sur proposition de la commission adressage, a choisi



Exemple de rendu d'un panneau de rue

si l'aspect esthétique des plaques de rue et numéros de maison qui seront fournis et apposés par la mairie. Les plaques ressembleront globalement à celles qui sont déjà apposées à Faverolles : fond blanc, écriture bleue, liseré bleu avec la mention « Val d'Arcomie ». La commande sera passée dès que le prestataire aura fourni les listes de noms de rue et de numéros. Celles de Faverolles seront renouvelées en fonction du besoin.

Convention de déneigement

Jusqu'à cet hiver, une convention de déneigement d'une durée de 3 ans a été passée avec deux agriculteurs de la commune : Jean-Louis Pascal de Falcimagne pour le secteur Saint Just / Saint Marc et ETA Alexandre Julien pour le secteur de Loubaresse. Le secteur de Faveroles est déneigé par nos employés communaux.



Le renouvellement des conventions se fera au printemps après consultation.

Les entreprises et agriculteurs qui sont d'ores et déjà intéressés peuvent se faire connaître auprès de la mairie.



PLUi Saint Flour Communauté

La mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) avance comme prévu. Des réunions publiques ont eu lieu sur la communauté de communes. Pour notre secteur elle a eu lieu le 7 novembre 2022 à Ruynes en Margeride. De nombreux val d'arcomiens se sont rendus à la réunion pour mesurer et appréhender les enjeux du PLUi sur notre commune.

Cette réunion a été l'occasion de rappeler l'avancée du projet, les enjeux du PLUi, le planning et le rôle de l'enquête publique à venir.

On est toujours sur une mise en application prévisionnelle au 1er semestre 2024. La prochaine étape sera l'enquête publique pendant au moins 30 jours.

Plaquettes de bois : avis aux agriculteurs

La commune possède deux réseaux chaleur bois alimentés par des plaquettes achetées à des agriculteurs ou sylviculteurs de la commune. Nous rappelons que cette fourniture est ouverte à tous les agriculteurs capables de fournir des plaquettes répondant à un cahier des charges mis en place cette année. Une attention particulière sera désormais portée sur la qualité du bois en raison de déconvenues de cet hiver.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.



VIE DE LA MUNICIPALITÉ

Cérémonie du 11 novembre à Saint Marc

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sous un beau soleil à Saint Marc. Les enfants ont chanté la Marseillaise accompagnés par Maria à la flûte traversière. Voici quelques photos :



CULTURE - ÉVÈNEMENTS

Projection de l'Opéra « Faust »

Le samedi 6 août 2022 à 21 h a eu lieu la projection vidéo de l'Opéra « Faust » au Château de Longevialle.

Environ 200 personnes ont pu suivre en plein air l'œuvre la plus connue de Charles Gounod, Faust, pendant les trois heures de projection. C'est probablement, avec Carmen de Georges Bizet, l'opéra français le plus connu au monde. « Je veux un trésor qui les contient tous ! Je veux la jeunesse ! ».

Frustré par la quête futile du savoir, le vieux savant Faust vend son âme au diable en échange de la jeunesse éternelle et de la belle Marguerite... Cette production vidéo est une coproduction entre l'Opéra national de Paris et la société d'audiovisuel Cinétévé. Cet événement culturel a eu lieu chez nous en partenariat avec Saint-Flour Communauté, et avec l'accueil de Jean-Yves de Longevialle, propriétaire des lieux.





Travaux de réfection du plafond de l'église de Loubaresse

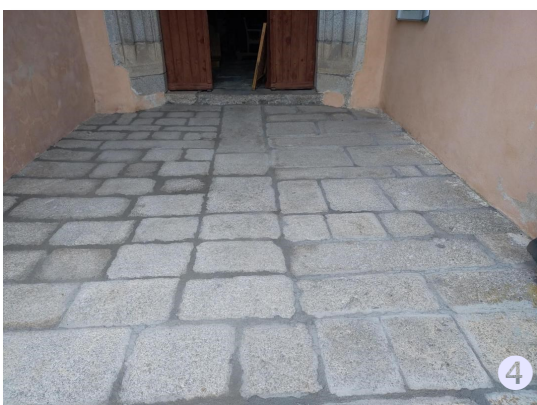
Il y a quelques temps, des infiltrations d'eau ont dégradé le plafond de l'église de Loubaresse. Avec le temps, des morceaux de plâtre tombaient. Il a été décidé de refaire entièrement le plafond. C'est l'entreprise Besse Rénovation qui en a été chargée. Les employés communaux ont profité de l'occasion pour donner un coup d'éclat aux lustres, et les équiper d'ampoules Led.



Travaux réalisés par le personnel communal

Voici une liste non exhaustive de quelques travaux réalisés par nos agents :

- Balises pour matérialiser un espace piéton à Faverolles, sur le carrefour devant le restaurant (les enfants de l'école empruntent cet itinéraire pour aller à la cantine). D'autres balises seront posées devant le restaurant à la fin de la période hivernale (1).
- Curage de fossés à Faverolles (2)
- Remise en état du chemin de Recoux, curage des coupes d'eau (3)
- Reprise des joints du dallage en pierre de l'église de Faverolles (4)
- Réfection et entretien des fossés à Pouzes
- Débroussaillage du parcours de l'école de Loubaresse (voir plus loin)
- Nettoyage de l'aire aux abords du château de Longevialle (5)



TRAVAUX

Les travaux de voirie programmés sur l'année 2022 ont été réalisés à l'automne pour un montant global de 109 000 €. Il s'agit de la réfection de la route du lieu-dit « L'Usine » (1), de la route de Fal-



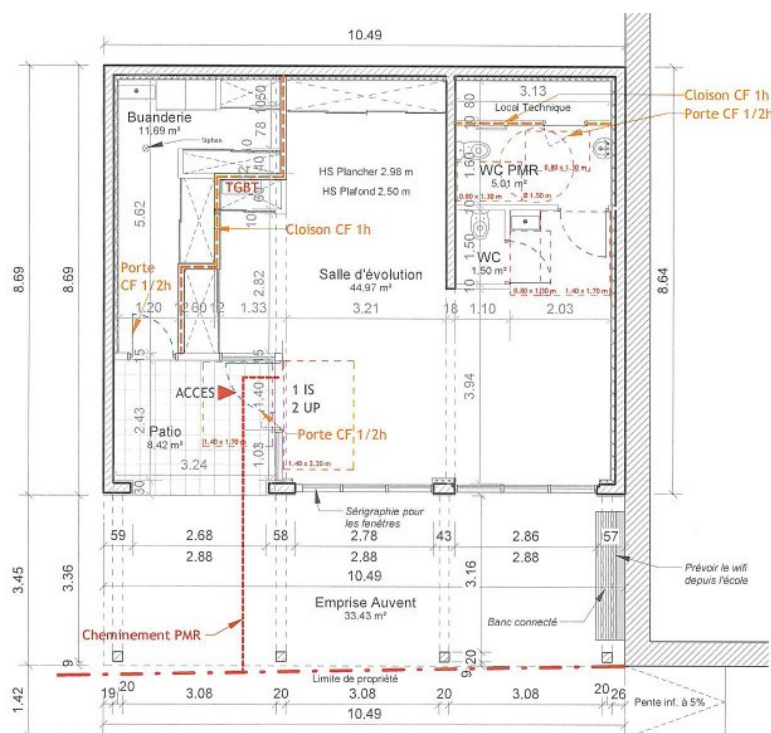
cimagne (2) et du chemin de Lespinas (3). Le programme est en cours de préparation.



Travaux du local Garderie et Accueil des jeunes de Loubaresse

Les travaux de transformation de l'ancienne garderie de Loubaresse, alors trop petite pour accueillir la vingtaine d'enfants pris en charge, ont démarré comme prévu à l'automne. Pour rappel, la garderie verra sa surface plus que doubler, et il y aura devant un espace sous préau pour accueillir les adolescents (avec banc connecté).

Le coût total de l'opération s'élève à 148 000 € HT, les subventions obtenues atteignent le taux maximum de 80%, soit un reste à charge pour la commune de 29 500 € HT.



Les travaux devraient se terminer pour la rentrée scolaire 2023. La nouvelle garderie aura une capacité d'accueil de 30 enfants, elle continuera à fonctionner les



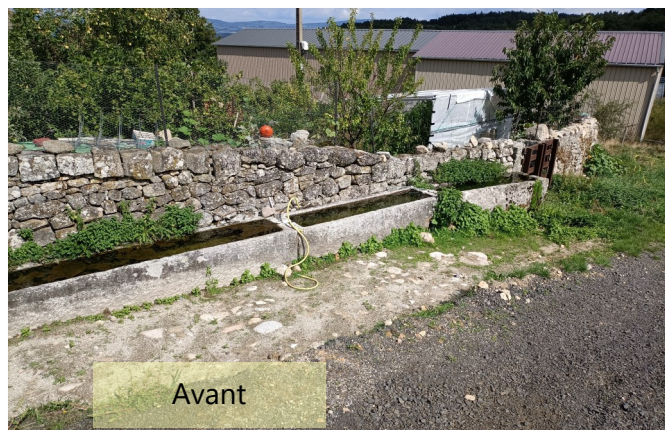
jours d'école entre 7h et 9h le matin, et entre 16h30 et 19h le soir (et 12h à 12h45 le mercredi).



CHANTIERS PARTICIPATIFS

Fontaines de La Fage de Saint Just

Des travaux de réhabilitation des deux fontaines de La Fage ont eu lieu cet automne. Des habitants du hameau ont participé à la tâche, en lien avec les employés municipaux. M Brun, ancien tailleur de pierre, a apporté son expertise et son savoir faire.



Fontaine d'Auriac de Faverolles

La fontaine d'Auriac de Faverolles a également retrouvé son éclat grâce aux habitants du village. Ceux-ci ont d'abord débroussaillé et nettoyé l'ouvrage, les employés communaux sont alors intervenus pour curer la terre devant les bacs.





Parcours de Santé de l'école de Loubaresse

Dans le cadre du projet régional appelé Alliance qui met l'accent sur le bien être et la santé des élèves, les personnels enseignants de l'école de Loubaresse ont décidé de créer un parcours « Santé et Culture » non loin de l'école. L'inauguration a eu lieu lors la fête de l'école de fin d'année scolaire 2021-2022. Le parcours de 3 km est jalonné de panneaux élaborés par les élèves du CP au CM2 alliant connaissance de l'histoire et du patrimoine, avec défis sportifs. Ils ont été décorés par les élèves de maternelle.

Les employés communaux ont mis en place les panneaux conçus par la municipalité et assuré le débroussaillage du parcours.



COLIS DE NOËL



Comme tous les ans, des élus et des volontaires ont confectionné 130 colis de Noël avec les produits achetés après de nos artisans et commerçants val d'arcomiens. Miel de pays, jus de pomme local, viande locale en conserve, confiseries et gâteaux composaient les gourmandises offertes aux aînés de la commune. La distribution des colis s'est déroulée entre Noël et nouvel an.



Jeu des 1000 euros

Sur invitation de la municipalité, le jeu des 1000 euros de France Inter a fait une étape à Val d'Arcomie pour une soirée d'enregistrement d'émission en public captée pour une semaine le mardi 27 septembre à la salle de Fa-verolles.

La sélection des candidats se fait sur place juste avant le début du jeu de culture générale. Chaque enregistrement retient les deux meilleurs des sélections, le gros lot étant un chèque de 1000 euros. Les candidats étaient nombreux, certains venaient d'assez loin (Aurillac ou le puy de Dôme par exemple).

Au début de chacune des cinq émissions de la semaine, l'animateur de l'émission Nicolas Stoufflet



présente la commune et son attractivité, le tourisme, les visites ou les découvertes. S'en suit le jeu à proprement parler dont les questions proviennent d'auditeurs de la France entière, et



touchent au sport, à la culture, à l'histoire ou à la science par exemple.

Les émissions enregistrées ce jour là ont été ensuite diffusées du lundi 10 au vendredi 14 octobre. Vous pourrez en retrouver les pod-

cast (les cinq enregistrements) en suivant ce QR Code. France3 est venu faire des prises d'image pour un futur reportage sur l'émission.



Rallye des Six Ponts

Ça devrait désormais devenir une habitude, le « six bridges rally » selon sa dénomination officielle, rallye des six ponts pour les plus cocardiers, a fait une nouvelle étape à Garabit le 8 septembre dernier. Pour rappel, il s'agit d'un rallye touristique auto et moto organisé dans le but de valoriser six ouvrages d'art d'exception : le viaduc de Garabit et cinq autres ponts européens à grande arche de la fin du XIXème siècle.

Une après-midi d'animations a été organisée à cette occasion : visites guidées, exposition de voitures anciennes, balade nautique, boutique éphémère de souvenirs... Une cinquantaine de participants ont immortalisé leur arrivée au



viaduc de Garabit, dernier viaduc rencontré au cours de ce périple de 6000 km à travers l'Europe.

Un moment de convivialité s'est ensuite déroulé à Anglards de Saint-Flour autour d'un repas de terroir et d'une animation par l'association de danse Country locale. Pierre Chassang, Vice-

Président de Saint-Flour Communauté et Vice-Président du Syndicat Mixte Garabit-Grandval, Roland Brunel, Maire d'Anglards de Saint-Flour, Gérard Delpy, Adjoint au Maire de Ruynes-en-Margeride, Romuald Rivière, Maire de Val d'Arcomie, ont accueilli ces passionnés de voiture anciennes. Rendez-vous est pris l'année prochaine, pour la troisième édition de ce rallye du 9 au 24 septembre.



Tour du Cantal Pédestre à Saint Marc



C'est à Saint Marc que le célèbre Tour du Cantal Pédestre (TCP) a fait étape cette année le dimanche 24 juillet, avec le soutien logistique du comité d'animation de Saint Marc. Une cinquantaine de marcheurs ont parcouru l'un des deux circuits de randonnée (11 ou 18 km) sous une chaleur écrasante. Le départ a été donné en fin de matinée après un café et quelques gâteaux confectionnés par les bénévoles du comité, le repas de midi a été pris à la Roche Branlante. L'après-midi de randonnée était ponctuée par des ravitaillements d'une fraîcheur idoine par ces

températures extrêmes.

Une partie des marcheurs, rejoint par des val d'arcomiens, est ensuite restée le soir pour le pot offert par la municipalité. Les deux vi-

déastes qui ont parcouru les alentours ont alors projeté leur film de la journée avec interview de personnalités locales, s'en est suivi le repas servi par le comité d'animation, en extérieur, à une soixantaine de convives.



Train des viaducs de l'extrême



Le dimanche 18 septembre, en partenariat avec la région Occitanie, les trains régionaux « liO » Train SNCF Occitanie ont permis à plus de deux cent voyageurs de participer à un

voyage exceptionnel à bord du Train événementiel des viaducs de l'Extrême qui a relié les viaducs de Millau et de Garabit. L'association des Amis du Viaduc de Garabit (AmiGa) était de la partie pour l'organisation de l'incontournable étape au viaduc de Garabit.

C'est à 8h10 que le train s'est élancé de Millau sous un soleil radieux pour arriver à la gare de Garabit à 12h15 en ayant parcouru de nombreux ouvrages d'art et des endroits magnifiques comme la vallée de l'Enfer ou l'Aubrac. Le trajet était commenté par des guides. Certains voyageurs avaient commandé un pique-nique qui a été livré



en gare de Campagnac-Saint Geniez, d'autres avaient réservé au Restaurant Le Beau Site. Un marché de producteurs attendait les voyageurs en gare de Garabit.

Jean-Claude Gayssot, ancien ministre des Transports, et Jean-Luc Gibelin, vice-président aux mobilités et aux infrastructures de transport en région Occitanie, ont pris la parole pour féliciter les organisateurs, rappeler les enjeux climatiques pour le transport et encourager le travail de l'association AmiGa pour pérenniser l'usage de la ligne SNCF de l'Aubrac. Le vice-Président de la région Occitanie a d'ores et déjà annoncé une nouvelle programmation de trains événementiels pour l'été 2023.



Les animations de Garabit se sont poursuivies l'après-midi lors du passage retour du train avec une démonstration du Groupe Folklorique de la Haute Truyère. La journée fut un succès pour les organisateurs, les partenaires et les participants.

Influenza Aviaire

L'influenza aviaire est une maladie animale infectieuse, virale, très contagieuse. Elle affecte les oiseaux chez lesquels elle peut provoquer, dans sa forme hautement pathogène, une maladie pouvant aboutir rapidement à la mort. Le virus est transmissible à toutes les espèces d'oiseaux, domestiques ou sauvages : tous les oiseaux sont sensibles à l'influenza aviaire mais la surveillance porte principalement chez les palmipèdes (oies, canards, cygnes), les gallus (poules, poulets, coqs, dindes, pintades, etc.), mais aussi chez les rapaces et les échassiers. Cette maladie n'est pas transmissible à l'homme. La consommation de viande et d'œufs des élevages touchés est possible.

Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement

pathogène (IAHP) continue à progresser ces dernières semaines en France et en Europe. Face à cette situation, le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a pris la décision de passer le niveau de risque épizootique à « élevé » sur le territoire métropolitain. Les mesures de prévention sont renforcées pour protéger les élevages, et elles touchent également les basses-cours des particuliers. Tous les renseignements et



les textes officiels sont consultables en suivant ce QR Code.



Centenaire

C'est avec une immense joie et un profond respect que la municipalité est venue remettre à Mme Marie-Louise Delmas (née Chauliac), née le 3 janvier 1923 à Saint Marc, et demeurant à la Bessière de Saint Marc, un bouquet pour fêter son centenaire.

Non seulement toute la famille a fêté l'évènement, mais en plus, la petite trentaine d'habitants de La Bessière s'est également concertée pour lui offrir un magnifique bouquet de 100 roses. Tous ont alors été invités pour partager le gâteau.

VIE PRATIQUE

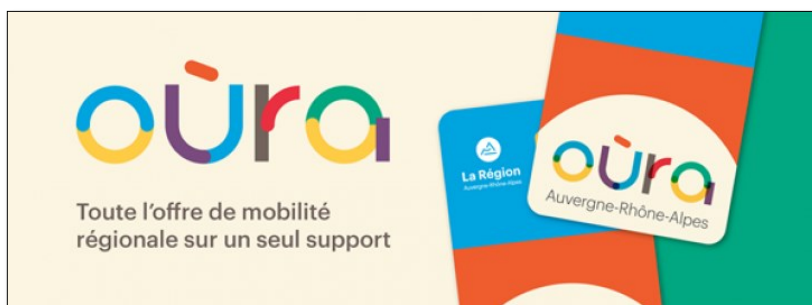
Ligne de cars régionaux



A compter de janvier 2023, c'est la Région qui a repris à sa charge la gestion de la ligne TER entre Saint Flour et Saint Chely d'Apcher. Ainsi la ligne nommée C48 du réseau « Cars Région Cantal » fera en moyenne trois

allers retours par jour avec un arrêt situé à Loubaresse. Le trajet coûtera la modique somme de 1,50 €, avec possibilité d'abonnement mensuel pour 25 €. Vous trouverez tous les renseignements pour les horaires et pour

l'achat de vos titres de transport très bientôt sur le site <https://www.oura.com> (voir QR Code).



ENVIRONNEMENT

Nouvelles consignes de tri

Depuis le 1er octobre dernier, les consignes de tri des déchets gérés par le SyTEC 15 (Syndicat des Territoires de l'Est Cantal) ont été simplifiées : tous les emballages y compris en plastique, et les papiers doivent être mis dans les bacs jaunes. Cette simplification majeure du geste de tri permet d'optimiser la valorisation des déchets recyclables et de réduire le volume d'ordures ménagères enfouies sur le site des Cramades, à Saint-Flour.

Saint Flour Communauté fait passer à chaque habitant un kit composé d'un sac de tri et d'une plaquette de communication sur les consignes à respecter. Les personnes qui n'ont pas été servies (absentes le jour de la distribution) pourront se rendre dans les annexes de Mairie pour demander leur kit.



TRIONS + SIMPLE

Le TRI PLUS SIMPLE !

TOUS les **EMBALLAGES** et les **PAPIERS**
dans le bac ou la colonne **JAUNE !**



ÉTAT CIVIL 2022

La municipalité tient à rendre hommage à Gérard Troulier, décédé le 26 mai 2022, ancien maire de Loubaresse de 1989 à 2001 (et adjoint de 1971 à 1989). Il fut très impliqué dans la vie de la commune, non seulement à travers ses mandats d'élu prolifiques, mais également à travers son implication dans les associations de la commune (chasse, foot, folklore en tant qu'accordéoniste, fête de la batteuse...). Toutes nos pensées vont à ses proches...



(Cette liste concerne les personnes domiciliées à Val d'Arcomie en résidence principale)

Une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés :

TEISSEDRE Jeanne
DELCELIÉ Élian
PARIZOT Nicole
BRUN Berthe
CHAULIAC Marie Thérèse
JOLLY Roland
POURCIN Simone
FORESTIER Robert
TARDY Christiane
JOUVENTE Fernand
CHEVALIER Jean
PORTEFAIX Solange
BRUGEROLLE Raymonde
PARAN Christian



Ils ou elles sont venus au monde :

- Lina Portal
- Léon Saint Léger
- Lucas Taradel Oliviero
- Lucas Baumelle

Félicitations aux parents



Ils se sont dit oui :

- Carole Vigier et Peter Yoka
- Sandrine Brun et Franck Douet



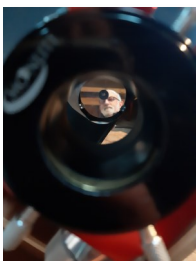
Les télescopes Sud-Dobson

Vous savez certainement déjà que la commune compte depuis quelques années un couple passionné d'astronomie à Fontblave, commune historique de Faverolles. En effet, Didier Vincent et son épouse Dominique proposent tous les étés les « Nuits astronomiques de Fontblave », soirées d'observation du ciel proposées sur inscription lorsque la clarté du ciel le permet. Vous pouvez ainsi vous laisser compter l'univers par vos hôtes et l'observer vous-même à travers des télescopes mis à votre disposition. Système solaire, planètes, constellations, étoiles, nébuleuses, amas, galaxies sont au programme de ces animations bien appréciées de nos touristes.

Mais saviez-vous que ce lieu est également un atelier de fabrication de télescopes de type



« Dobson » (du nom de son inventeur américain John Lowry Dobson). Didier Vincent a fondé son entreprise « Sud-Dobson » il y a tout juste 10 ans. Ce fils de parents artistes est tombé très jeune dans le monde de l'astronomie à travers ses lectures. Ses parents lui ont alors offert une lunette astronomique pour passer de la théorie à la pratique. Cette passion ne l'a alors plus lâché, même si sa première orientation dans la vie a fait de lui un musicien professionnel dans un premier temps.



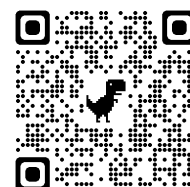
Cependant la pratique de l'astronomie présentait pour lui un inconvénient majeur : au fur et à mesure de son évolution dans la pratique, la taille et le poids du télescope ont

augmenté, et le matériel à transporter ne rendait pas la chose aisée. Cet autodidacte dans beaucoup de domaines s'est alors fabriqué un premier télescope de type Dobson en kit : fini le gros tube encombrant en un seul morceau, le télescope ne comporte pas de tube, mais plusieurs parties distinctes assemblées par des tiges en carbone sur un socle. L'installation sur le terrain s'en trouve facilitée, chaque élément est optimisé pour garantir la meilleure utilisation possible. Des amis astronomes ont vu sa création et lui ont alors demandé la même chose. C'est ainsi que l'aventure a commencé, Didier a créé son entreprise et ça fait aujourd'hui dix ans qu'il propose une gamme variée de télescopes Dobson à vendre sur son site internet www.sud-dobson.fr. Les télescopes à gros diamètre sont désormais aisément transportables.

Didier fabrique ainsi près d'une dizaine de télescopes par an, dont certains sur mesure. Ils sont composés de contreplaqué de haute qualité, de carbone, d'aluminium ou autres métaux. Les miroirs et certains éléments optiques ne sont pas fabriqués sur place. Certains exemplaires plus gros se présentent sur un châssis à roues ressemblant à une brouette, alors que d'autres modèles sont compacts. Le client peut aussi envoyer son ancien télescope pour le faire transformer en télescope kit Dobson. La personnalisation est également possible.



Sud Dobson a fait l'objet d'un court reportage sur France Inter dans l'émission Carnet de campagne du 12 octobre dernier, émission diffusée juste avant le jeu des 1000 euros de Val d'Arcomie. Sud Dobson est également cité sur des sites et dans des magazines spécialisés.



CONTACTER LA MAIRIE OU LES ÉLUS

Horaires d'accueil du public

Mairie de Val d'Arcomie à Loubaresse :

Lundi : 8H30 - 12H30

Mardi, Mercredi et Vendredi : 8H00 - 12H00

PERMANENCES DANS LES ANNEXES DE MAIRIE :

- **Faverolles :**
Lundi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00
Mercredi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00
Jeudi : 9h00 – 12h00
Vendredi : 9h00 – 12h00
- **Agence postale de Faverolles :**
Les matins 10h à 12H du lundi au vendredi
- **Saint Just, avec l'Agence Postale :**
(à l'ancienne école)
Mardi : 9H00 à 12H30
Jeudi : 13H30 à 17H00
Vendredi : 13H30 à 16h30
- **Saint Marc :**
Mardi : 13H30 à 16H30

COORDONNÉES :

- Adresse postale :
Mairie de Val d'Arcomie
Bourg de Loubaresse
15320 Val d'Arcomie
- Mail :
mairie@valdarcomie.fr
- Téléphone :
04 71 73 70 11
du lundi au vendredi
9h30 à 12h puis 13h30 à 17h (Choix 1)
- Site Internet : valdarcomie.fr
- Page Facebook "Val d'Arcomie"

Le Maire et les adjoints
sont disponibles sur rendez-vous.

Depuis la création du site internet de la commune, il existe une page permettant de signaler à la mairie les petits tracas du quotidien à l'aide d'un formulaire en ligne. Menu "Pratique" puis "Signaler", ou adresse directe <https://valdarcomie.fr/signaler/>



A l'aide du coupon ci-dessous, vous pouvez également vous exprimer directement :

- pour signaler un problème, poser une question
- pour faire une suggestion ou une remarque

(N'hésitez pas non plus à faire une suggestion ou un commentaire sur ce bulletin municipal)



Remplissez ce coupon, découpez le et déposez le dans une des boîtes aux lettres d'une mairie de la commune

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Numéro de téléphone pour être recontacté le cas échéant :	
Votre message :	



AGENDA DES MANIFESTATIONS



Comme toujours, pensez à consulter l'agenda mis à jour en temps réel sur notre site internet pour vous tenir informé des dernières modifications. Association : pensez à tenir au courant l'administrateur du site (administrateur@valdarcomie.fr)

DATE	EVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR	CONTACT/INFOS
dim 29 janvier	Tombola	Salle de Loubaresse	APE Loubaresse	apeloubaresse15@gmail.com
ven 10 février	Concours de Belote	Salle de Faverolles	APE Faverolles	
sam 11 mars	Quine du Foot	Salle de Loubaresse	AS Saint Just	
mar 14 mars	18H00 – Cycle de conférences « La Margeride vue par vous ! » : La Margeride, une terre de granit. Entrée 5 €	Salle de Saint Marc	Ecomusée	04 71 23 43 32 / 09 64 40 10 72
sam 25 mars	Saint Patrick	Salle de Loubaresse	APE Loubaresse	apeloubaresse15@gmail.com
dim 26 mars	17h00 – Festival Voyage d'Hiver – Passions du Sud. Spectacle musical des virtuoses Emmanuel Rossfelder à la guitare et Victor Villena au bandonéon. Tarif 10 €/7 € réduit	Eglise de Saint Just	Saint Flour Communauté	04 71 60 75 00
sam 1er avril	20h30 – Concert de printemps avec les musiciens de la Lyre Sanfloraine et de l'Orchestre junior (Gratuit)	Salle de Faverolles	Saint Flour Communauté	04 71 60 32 02
dim 30 avril	Concours de pétanque	Faverolles	APE Faverolles	
lun 1er mai	Foire du 1er mai	Faverolles	Comité Faverolles Les Falageois	les.falageois@gmail.com
sam 13 mai	Soirée Pizza au four à bois	Ferme de Pierre Allègre à Loubaresse	APE Loubaresse	apeloubaresse15@gmail.com
dim 28 mai	Balade gourmande	Loubaresse	Comité de Loubaresse	06 79 81 18 94
mar 20 juin	18H00 – Cycle de conférences « La Margeride vue par vous ! » L'Ecomusée de la Margeride, entre rêve et réalité - Tarif 5 €	Salle de Loubaresse	Ecomusée	04 71 23 43 32 / 09 64 40 10 72
ven 30 juin	Fête des écoles	Salle de Loubaresse	APE Loubaresse	apeloubaresse15@gmail.com



Comité de Loubaresse

Comité de Faverolles
Les Falageois



Suivre l'actu de nos associations sur Facebook :



APE de Loubaresse

APE de Faverolles

